

## **MANJOLIVE**

Chemin du Pujol - Donnat 30200 - SABRAN

A l'attention de : Mme Céline DALONIS

## SYNTHESE DE RESULTATS D'ANALYSES

Votre référence de demande : Demande du 01/09/2023

Date de réception d'échantillon : 06/09/2023 Date d'analyse d'échantillon : 07/09/2023

Technique d'analyse : ICP/MS (métaux) / AFS (mercure) / GC/MS (HAP)

Référence externe :		Spiruline GAEC MANJOLIVE - lot n°2302			
Référence interne :		GESI001			
Analyte		Unité	Résultat	Critère	Respect du critère
Aluminium (Al)		mg/kg MF	<0,5	-	-
Fer (Fe)		mg/kg MF	526	-	-
Arsenic (As)		mg/kg MF	<0,025	1 <sup>1,2</sup>	OUI
Cadmium (Cd)		mg/kg MF	<0,025	0,35 <sup>1</sup>	OUI
Etain (Sn)		mg/kg MF	<0,125	5 <sup>3</sup>	OUI
Plomb (Pb)		mg/kg MF	<0,025	1 <sup>1</sup>	OUI
Mercure (Hg)		mg/kg MF	<0,025	0,1 3	OUI

mg/kg MF : milligrammes par kilogramme de matière fraîche

Note : l'analyse est réalisée sur spiruline séchée ; la matière sèche équivaut à la matière fraîche.

- 1 : Selon l'avis de l'ANSES (note : règlement CE 1881/2006 et révisions : critère de 1 mg/kg pour Pb)
- 2 : L'arsenic analysé ici est l'arsenic total (organique et inorganique). La valeur préconisée par l'ANSES porte sur l'arsenic inorganique ; en cas de dépassement, il est recommandé de réaliser une spéciation (technique permettant de différencier les différents types d'arsenic).
- 3 : Selon l'avis du CSHP (note : règlement CE 1881/2006 et révisions : critère de 3 mg/kg pour Pb)
- <sup>4</sup>: Selon recommandations du CEVA

Les analyses menées sur l'échantillon n'indiquent aucun dépassement pour les paramètres analysés par rapport aux critères exposés dans le tableau de résultats ci-dessus.

